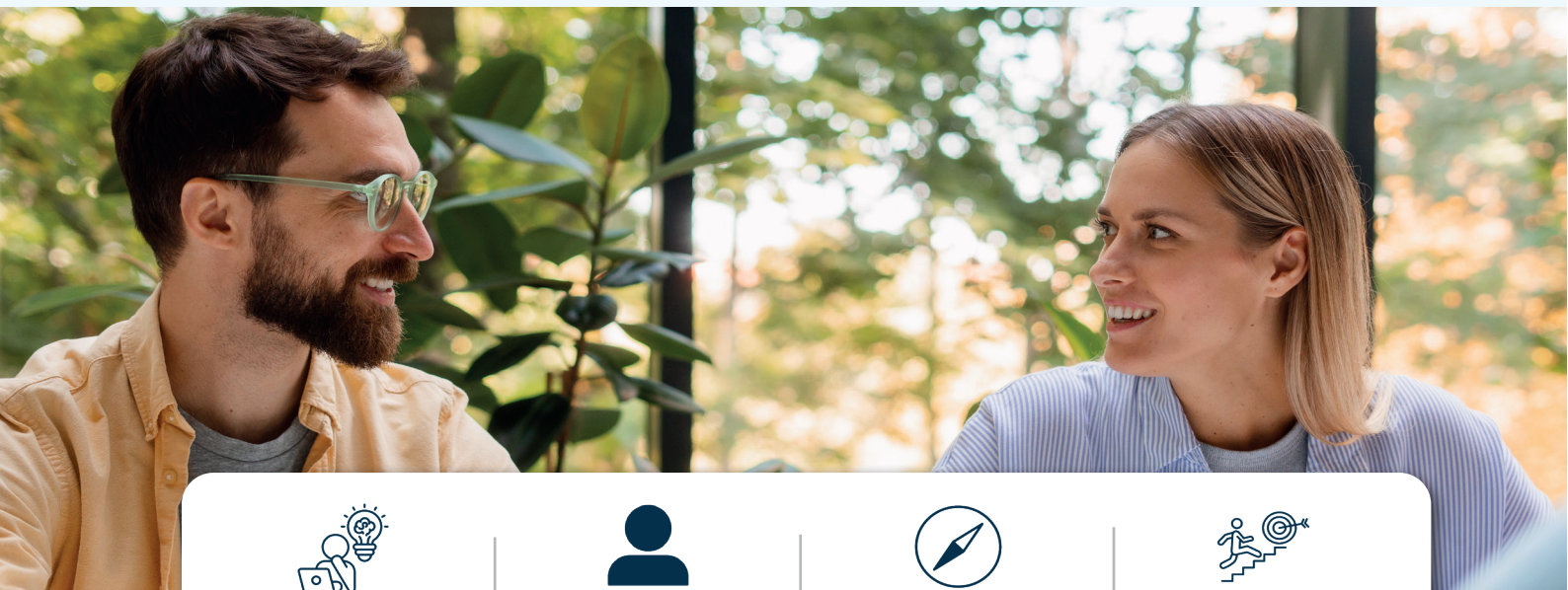


ENVIE DE CHANGEMENT ? DONNEZ UNE NOUVELLE DIRECTION À VOTRE CARRIÈRE

1ER ENTRETIEN
GRATUIT
ET SANS
ENGAGEMENT

Le bilan de compétences vous aide à faire le point,
valoriser vos talents et construire un projet qui vous ressemble.



PRENEZ DU RECUL

pour mieux
avancer



IDENTIFIEZ VOTRE VALEUR

vos compétences,
talents et motivations



OSEZ ENVISAGER UN NOUVEAU CAP

explorez vos
possibilités



TRANSFORMEZ VOS IDÉES

en un plan d'action
concret

POURQUOI CHOISIR LE CNAM ÎLE-DE-FRANCE ?



Accompagnement
personnalisé par des
consultants experts



En présentiel,
distanciel ou hybride



Accessible à tous,
sans prérequis



Sept centres agréés en
Île-de-France : Paris,
Saint-Denis, Boulogne, Evry,
Cergy-Pontoise, Melun,
Noisy-le-Grand



CONTACTEZ-NOUS
POUR PRENDRE
RENDEZ-VOUS



01 44 78 86 15



bdc@cnam-iledefrance.fr



Éligible CPF
(sous conditions)

www.cnam-idf.fr



LE BILAN DE COMPÉTENCES, CONCRÈTEMENT

Un accompagnement personnalisé pour analyser votre parcours, valoriser vos compétences et définir un projet professionnel aligné avec vos aspirations.

Un déroulement en 3 phases



Un accompagnement sur mesure



Durée
2 à 4 mois



Entretiens
individuels



Travail
tutoré

↳ **Visiométiers**

Echanges à
distance avec
plusieurs experts
métiers



Suivi à 6 mois
après la fin
du bilan

Nos formules

CLASSIQUE

1 750 €

Prestation de 18h

- 12h d'entretiens individuels
- 6h de travail tutoré

Idéal pour faire le point sur votre parcours

Coup de coeur

PREMIUM

2 100 €

Prestation de 22h (modulable)

- 16h d'entretiens individuels
- 6h de travail tutoré

Pour approfondir votre projet et explorer de nouvelles pistes

PREMIUM + Entreprises

2 450 €

Prestation de 24h

- 16h d'entretiens individuels
- 8h de travail tutoré

Pour une reconversion complète et sereine

DES FINANCEMENTS POSSIBLES



Éligible CPF
(sous conditions)



Finançable par votre employeur via le plan de développement des compétences.



Possibilité de paiement en plusieurs fois

Le délai d'accès à la prestation est de 14 jours calendaires minimum dans le cadre d'un financement CPF afin de respecter le délai légal de rétractation. Hors financement CPF, le bilan de compétences débute généralement sous un délai de 7 jours ouvrés après validation de l'inscription, sous réserve des délais du financeur et des disponibilités de nos consultants.